

### 3.

## COMPRENDRE LES TIERS-LIEUX « NOURRICIERS » PAR LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

Béatrice Maurines,  
Professeure de sociologie, Université Lumière Lyon 2  
et membre du Centre Max Weber (UMR 5283)

Nicolas Posta,  
Doctorant en sociologie à l'Université Lumière Lyon 2  
et membre du Centre Max Weber (UMR 5283)

Cet article propose d'ouvrir le débat sur les définitions des tiers-lieux « nourriciers » à partir d'une recherche collaborative développée dans une ferme collective. Ce processus de recherche met en perspective la réflexivité et la participation des différentes parties prenantes (néo-paysans, salariés, chercheurs, éditeur) dans la co-construction du projet et son édition, afin d'affiner les savoirs sur cette initiative. Une expérience de science ouverte radicale qui nous permet, au croisement d'autres travaux, de proposer différentes configurations de tiers-lieux « nourriciers » en lien avec les transitions dont ils sont porteurs : les « tiers-lieux des transitions agri-alimentaires écologiques », qui se veulent orientés vers la production agricole et les consommateurs, et les « tiers-lieux de solidarité de transition alimentaire », qui se structurent dans l'accompagnement des processus de démocratisation.

395

### **Mots-clefs**

Tiers-lieux nourriciers; Recherches collaboratives; Méthodologies participatives; Ferme coopérative; Savoirs expérientiels; Tiers-lieux de solidarité de transition alimentaire; Tiers-lieux des transitions agri-alimentaires écologiques

## Introduction

Depuis les années 2010, les recherches sur les tiers-lieux et leurs déclinaisons (*fablabs*, *makerspace*, *living labs*, espace de *coworking*...) croissent, mobilisant différentes disciplines et auteurs dans une mise en visibilité d'objets spécifiques (*open source*, territorialisation, inclusivité des publics, etc.). Les recherches comportent toutefois des objets pluriels selon les disciplines : communs, inclusion de publics divers et innovation en sociologie (Lallement, 2015 ; Berrebi-Hoffmann *et al.*, 2018 ; Burret, 2021 ; Martin et Pereira, 2021 ; Maurines, 2022 ; Boucas, 2023) ; spatia-lisation et oppositions urbain/rural en géographie et urbanisme (Besson, 2017) ; nouveaux modes d'organisation en sciences de gestion, rôle de l'économie sociale et solidaire (Chaire ESS Lyon 2<sup>308</sup> ; RIODD<sup>309</sup>), l'étude des processus de numéri-sation de la société en sciences de l'information et de la communication (Fournier de Crouy *et al.*, 2023), etc. Toutes, cependant, se rencontrent sur l'idée qu'il s'agit d'espaces d'innovations sociales, techniques ou organisationnelles ouverts sur le ter-ritoire.

Un tiers-lieu correspond alors à

« l'incarnation, dans un espace d'activités marchandes ou non marchandes, d'un contrat social qui se décompose à travers trois dimensions : un parcours d'éman-cipation individuelle, une dynamique collective et une démarche motivée par l'intérêt général » (Aigron, 2020, p. 2).

Toutefois, sur le plan scientifique *stricto sensu*, peu de données existent concer-nant les tiers-lieux « nourriciers<sup>310</sup> ». Tant au sein des institutions de recherches pu-bliques que privées, la notion est souvent entremêlée dans les travaux traitant des

---

308. La Chaire Économie Sociale et Solidaire de L'université Lyon 2 est un espace de production de connaissances liant recherche et action au service de la promotion, la formation, le développement et la recherche sur les entreprises de l'ESS. <<https://seg.univ-lyon2.fr/la-chaire-ess>>

309. RIODD est le Réseau International de Recherches sur les Organisations et le Développement Durable. Il organise des sessions de leurs colloques spécifiquement sur les tiers-lieux. En 2022, le colloque « Communs, communautés, territoires : quelles voies pour les transitions ? » avait une session sur « Expérimenter les communs dans les tiers-lieux, espaces de transition(s) : quelle(s) gouvernance(s) ? » En 2024, le colloque « Imaginer, expérimenter et pérenniser la soutenabilité forte » comporte une session sur « Les tiers-lieux pour expérimenter la soutenabilité forte. Des questions d'institutionnalisation et de pérennité ».

310. Une étude sur les tiers-lieux nourriciers vient toutefois d'être publiée (janvier 2025) menée par l'Association nationale des Tiers-Lieux, France Tiers-Lieux, la Coopérative Tiers-Lieux, Fab'Lim et le Réseau Cocagne (avec le soutien de la Fondation Daniel et Nina Carasso et de la DRAAF Occitanie). <<https://observatoire.francetierslieux.fr/tiers-lieux-nourriciers-une-reappropriation-citoyenne-de-l'alimentation>>

tiers-lieux au sens générique. En effet, les liens reliant les tiers-lieux avec la recherche fondamentale ou appliquée sont peu développés, ou peu visibles, dans leurs spécificités nourricières. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'existe pas de particularités, ou que les enseignements menés sur les autres types de tiers-lieux suffisent pour traiter des tiers-lieux « nourriciers ». Globalement, ce type de tiers-lieux s'inscrit dans les connaissances « génériques » des tiers-lieux tout en instruisant leurs spécificités agricoles et/ou alimentaires. Les réflexions les concernant ont été menées dans une posture d'interface entre sciences et sociétés entre autres par l'INRAE (Houiller, 2016; Zielinski, 2020; rapport INRAE-NOVAe, 2021). Entre 2019 et 2020, un recensement liant FAB'LIM, INRAE et Incitu<sup>311</sup> a caractérisé les tiers-lieux « nourriciers » comme devant comporter au moins un pôle d'activité en lien avec l'agriculture et/ou l'alimentation : production, transformation, sensibilisation, recherche, formation et/ou développement local. Ils doivent également être en lien avec les enjeux territoriaux d'accès à l'alimentation et de valorisation des productions.

Dans ce contexte, dans quelle mesure la recherche participative permet d'affiner les connaissances sur les tiers-lieux « nourriciers » ? Quels sont les enjeux, modalités et conditions de ces collaborations ?

Cet article propose d'éclairer ces questions à partir d'une expérience de recherche participative menée dans une ferme collective instituée en « tiers-lieu nourricier » par l'obtention de l'appel à projets « Fabrique de territoire<sup>312</sup> ». Ce travail met en perspective la participation des professionnels, bénévoles, citoyens et chercheurs, ancrés dans l'univers sociologique des « contre-anthropocène » (Chateauraynaud et Debaz, 2019), dans la reconnaissance des causes « agri-alimentaires<sup>313</sup> ». Le cas traité désigne une ferme pour laquelle la notion de tiers-lieu « nourricier » constitue une forme particulière d'espace agricole alternatif territorialisé, qui se différencie des modes de production agricole dominants. Défini par le « creux du social », il permet de rendre compte d'une forme d'action indéterminée (Ganne, 2015) dans une ferme qui produit et commercialise en circuits courts, afin de promouvoir un « bien produire », ainsi qu'un accès équitable à une alimentation saine.

Dans la première partie, nous présentons les modalités et les conditions de la recherche collaborative menée sur, et avec, la Ferme collective des Volonteurs donnant lieu à la publication d'un ouvrage coécrit entre chercheurs et paysans (Posta et Maurines, 2023). Dans un second temps, nous exposons le cadre d'une « recherche action-participative-collaborative », c'est-à-dire réalisée à partir de travaux à propos de/avec ces initiatives, situés aux interfaces entre sciences et sociétés. Celle-ci em-

---

311. <<https://fablim.org/tiers-lieux-nourriciers>>

312. <<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/fabriques-de-territoire-582>>

313. Agri-alimentaire : Volonté territoriale pour une reconnexion de l'agriculture et de l'alimentaire, à la différence du modèle agro-industriel, pour favoriser des systèmes plus durables (Lamine, C. & Chiffolleau Y. 2012).

barque nécessairement les chercheurs aux côtés des acteurs des tiers-lieux, dont le rôle se doit être explicite par et pour les différentes parties prenantes. Des conditions qui enrichissent les réflexions portant sur les distinctions entre science et société. Enfin, la troisième partie propose une mise en perspective de cette expérience singulière, pour élargir la définition des tiers-lieux « nourriciers » vers une double configuration : des « transitions agri-alimentaire environnementale », qui porte essentiellement sur des fermes collectives et qui reste peu étudiée, car se développant de façon moins spectaculaire que la seconde, celle des tiers-lieux de « solidarité et transitions alimentaires ».

### **La Ferme des Volonteux : un espace d'engagement citoyen lieu d'expérimentation des transitions agri-alimentaires**

En 2023, 11 % des tiers-lieux en France agissent dans le domaine agricole et 21 % d'entre eux s'engagent dans le domaine alimentaire, mais près d'un tiers des structures déclare souhaiter développer une résilience territoriale à travers l'agriculture locale et l'économie circulaire (selon les données du recensement 2023 publié dans l'Observatoire de France Tiers-Lieux<sup>314</sup>). Ces chiffres nous renseignent sur la popularisation de la question agri-alimentaire dans ces espaces d'activité collective. La Ferme des Volonteux a, elle, suivi une trajectoire inverse : structure familiale délaissée à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, elle est réinvestie en 2008 par un descendant, avec l'objectif de fonder une structure au modèle organisationnel encore inconnu dans l'agriculture paysanne de proximité : une Société Coopérative de Production (SCOP). Douze ans plus tard, le collectif de néo-paysans décide de créer un espace d'accueil dans ses locaux et ainsi, d'officialiser le rôle de la structure dans la cohésion de son territoire.

#### *De ferme à tiers-lieu : un territoire, des champs d'action*

Officiellement reconnue en tant que SCOP participative<sup>315</sup> en 2012, la Ferme des Volonteux voit, depuis 2008, son organisation évoluer au fil des arrivées et départs, des ambitions, des réussites et des échecs de ses membres. C'est la découverte des statuts coopératifs qui motive le propriétaire de cette terre à créer, sur la terre de ses grands-parents, une structure agricole aux statuts innovants. Produit de l'association avec d'autres néo-paysans, le jeune collectif développe une ferme aux ambitions démocratiques, pilotée par coopération entre associés, intégrant la parole salariée, œuvrant pour une revalorisation des emplois paysans et luttant contre les problématiques actuelles qui traversent le monde agricole (isolement, poids des

314. <https://observatoire.francetierslieux.fr/donnees>

315. <https://www.les-scop.coop/les-scop>

investissements, précarité, charge de travail, etc.). Par-delà les expérimentations internes liées à l'organisation en coopérative, le collectif s'engage autour de plusieurs actions, dont la production agri-alimentaire, la commercialisation des produits de la ferme et de producteurs voisins, l'entraide entre agriculteurs, etc. La structure supporte plusieurs activités : maraîchage, élevage, arboriculture, boulangerie, épicerie, herboristerie, friperie et pépinière, chacune pilotée par un ou une des dix associés de la structure qui emploie également dix-huit salariés. En parallèle, le collectif accueille professionnels et particuliers sur son site, notamment lors d'événements publics : débats et séminaires sur les questions de transitions alimentaires, agricoles et écologiques, diffusion de documentaires et spectacles, formation à l'agroécologie, interventions pédagogiques dans les écoles, etc. Afin d'officialiser sa mobilisation en tant qu'acteur local drômois et financer la construction d'un espace d'accueil adapté, la Ferme entreprend les démarches pour obtenir un financement « Fabriques de territoires<sup>316</sup> ». Le label viendrait ainsi solidifier matériellement l'engagement du collectif, lui permettant de développer son projet d'accueil à la ferme. Une nouvelle activité officielle, qui, par l'engagement qu'il suscite, invite le collectif à prendre du recul sur sa situation.

*Partir d'intérêts mutuels pour sécuriser une relation de recherche viable ?*

Face à cette volonté de prise de recul, l'un des membres du collectif se tourne vers Béatrice Maurines, avec l'ambition d'un projet d'enquête visant un éclairage sur l'histoire des transformations sociales et organisationnelles de la Ferme. Menée entre septembre 2020 et janvier 2021 par des étudiants de l'Université Lyon 2<sup>317</sup> dans le cadre d'une formation aux démarches de recherche favorisant les liens entre sciences et sociétés, l'enquête développe notamment la construction du projet coopératif, les évolutions de l'organisation et les enjeux qui y sont liés, le rapport au foncier, etc. Si le recours à la sphère académique a permis d'appréhender un récit objectif sur la chronologie d'une structure aux multiples regards et vécus, le rapport invitait toutefois à une poursuite du travail.

À l'instar de chaque projet commencé par le passé, la constitution en « tiers-lieu nourricier » apparaît, pour le collectif, tel un levier d'action dans le renouvellement des pratiques démocratiques et permet de favoriser une viabilité agri-alimentaire. Nous l'avons déjà dit, les actions menées pour accueillir du public ne sont pas

---

316. « Fabriques de territoires » est un dispositif issu du partenariat entre France Tiers-Lieux et L'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires afin d'accorder un soutien financier aux tiers-lieux dans le but d'en favoriser la création tout en confortant leur stabilité économique. <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/fabriques-de-territoire-582#scrollNav-2>

317. Ce travail a donné lieu à un rapport « Le parcours d'une alternative agricole singulière : la ferme des Volonteurs » sous la responsabilité scientifique et l'accompagnement conjoint de Béatrice Maurines et Olivier Rouchon, consultant.

rare à la Ferme. De fait, la certification en tant que « Fabrique de territoire » ne fait qu'accorder une légitimité institutionnelle à un fonctionnement déjà en place. Toutefois, cette officialisation engendre diverses conséquences à appréhender pour le collectif : construction d'un local d'accueil et d'échanges (lieu de *coworking*, accueil café, débats, conférences, etc.), réorganisation des tâches, attribution de fonds, embauche d'un salarié pour organiser les événements, etc. Assistant à la naissance de l'initiative, les chercheurs décèlent des traces de variations entre une logique administrative institutionnelle et une action citoyenne : lorsque le collectif a mis en place un groupe de travail chargé de constituer le dossier pour l'obtention du label « Fabrique de territoires », celui-ci commença par chercher la définition d'un « tiers-lieu », car finalement, aucun des membres n'avait une idée précise, ni ne savait ce qui était attendu d'eux sur le site de la Ferme. Continuer l'enquête sociologique était un moyen d'être accompagné dans un contexte d'évolution du collectif, qui accueille, à ce moment-là, trois nouveaux associés et leurs activités. En parallèle, la mise en récit de cette expérience de ferme agri-écologique reliait des ambitions communes, faisant du collectif un terrain d'enquête et de la recherche un outil de transmission pour d'autres initiatives alternatives au niveau local et national. Dans ce contexte, un projet de poursuite de l'enquête sociologique prend forme : après diverses réflexions collectives et quelques propositions, le projet d'un ouvrage spécialisé est présenté aux Éditions Repas, association d'édition indépendante spécialisée dans la publication de récits portant sur des alternatives de l'Économie Sociale et Solidaire<sup>318</sup>.

400

*Recherche collaborative en tiers-lieu : trouver le bon ton*

Reconfigurer les frontières entre savants et acteurs professionnels nécessite d'interroger les postures adoptées, l'autorité épistémologique des savants, les motivations à l'œuvre, ou encore, le dialogue et les rapports de pouvoir avec les professionnels impliqués (Carrel, 2013; Juan, 2021). Les recherches sur/dans/avec les tiers-lieux visent à favoriser les liens entre sciences et sociétés autour d'ambitions mutuelles de production de savoirs. Par ce biais, répondre à une problématique de recherche commune et confronter des hypothèses scientifiques s'articulent avec des possibilités de réponse à des besoins d'accompagnement ou d'expertise sur l'organisation et le fonctionnement du tiers-lieu. Les chercheurs bénéficient ainsi d'un accès privilégié au terrain, tout en étant acteurs de la configuration sociale étudiée. Ancrées dans les initiatives, leurs problématiques sont intrinsèques aux tiers-lieux, quand, en échange, la coopération visibilise diverses expériences (tensions sociales, institutionnalisation des activités, organisation hiérarchique, etc.) pour produire une qualité d'« espaces d'émancipation collective et de transformation sociale »

---

318. Voir leur site internet : <https://editionsrepas.fr>

(Bazin, 2018, p. 8). La recherche avec la Ferme des Volontoux – tout comme pour la recherche menée par le LERIS (Sherrer, 2022), par exemple – témoigne de ce type d'enquêtes en « tiers-lieu nourricier ». En reprenant les codes de celles menées dans les systèmes alimentaires alternatifs (Deverre, Lamine, 2010), les chercheurs adoptent une posture visant à former un univers partagé avec les enquêtés, pour donner un sens commun à leur action (Granchamp *et al.*, 2023), réunis autour d'un engagement mutuel pour une alimentation de qualité (Birlouez, 2019). De cette ambition commune résulte une production de « savoirs actionnables » (Juan, 2021), soit des connaissances mobilisables par et pour les membres des tiers-lieux, à des fins professionnelles, tout en répondant aux standards scientifiques. Cependant, face aux différences de statuts professionnels, d'attentes et de postures, comment définir la place de chacun : commanditaires, participants ou enquêtés ? Chercheurs, intervenants ou experts ? Concevoir une méthodologie d'enquête au sein d'une initiative alternative revient à accueillir la politique militante du « faire » (Lallement, 2015) au sein de la posture académique, ce qui réinterroge le bornage d'une neutralité axiologique intrinsèque à la production scientifique. Puisque les contextes de recherches collaboratives – et leurs déclinaisons – se veulent infinis, les chercheurs pourraient privilégier une réflexivité autour de « situations », qui entremêlent, tissent les éléments indispensables à la compréhension des facettes et interfaces des tiers-lieux (structure, conjoncture, partenaires, etc.). Le caractère « situé » de la recherche en tiers-lieux expose toutefois le projet aux aléas des relations et des configurations sociales en place (coopérations, expérimentations). Les compétences des chercheurs et des chargés de projets peuvent parfois s'entremêler également et mettre en réflexion le statut du travail scientifique (Berneuil-Fouiller *et al.*, 2024).

### Des méthodologies et épistémologies singulières par recherche participative

Coconstruire une relation d'enquête participative suppose de parvenir à faire science en étant acteur du projet suivi. Il s'agit d'opter pour la validité scientifique du principe de co-construction des savoirs (Ison *et al.*, 2011). Par ce biais, le travail des chercheurs induit d'une part, une réflexivité sur l'articulation de savoirs expérimentiels et scientifiques, et d'autre part, leurs autonomies relatives et la nécessité d'interactions entre eux (Rhéaume, 2019a) pour co-construire des cadres d'enquête singuliers.

*Explorer : définir des méthodes d'enquête*

L'enquête que nous avons menée avec la Ferme des Volontoux réunit deux chercheurs aux tâches distinctes, un collectif de néo-paysans et une association d'édition indépendante spécialisée dans la diffusion de récits portant sur des pratiques et alternatives solidaires. Plusieurs méthodologies d'enquête qualita-

tive furent mobilisées : ethnographie, entretiens semi-directifs, mobilisations d'archives privées et familiales ou encore une démarche collaborative réflexive (Ghasarian, 2002) et de co-écriture avec les membres de la Ferme. Les néo-paysans, qui souhaitent alors réfléchir aux freins et leviers présents dans la configuration actuelle, valident l'ambition d'une ethnographie, qui permet l'observation de ces « impondérables de la vie quotidienne » (Malinowski, 1922, p. 62). Celle-ci a duré environ quatre mois, portant sur l'observation de réunions, d'événements (fête à la ferme, marchés, séminaires, etc.) et l'immersion au sein des activités agricoles, administratives et commerciales. Souhaitant que le récit soit au plus près de leur vécu, la structure embauche temporairement l'un des sociologues, en tant qu'ouvrier, rémunéré pour accomplir les tâches d'un salarié polyvalent. Cette présence s'inscrit dans une dimension critique sur la subjectivité des acteurs sociaux (chercheurs et paysans) (Rhéaume, 2019B), afin que la dynamique en place permette d'inscrire les chercheurs dans le projet démocratique de la Ferme.

Tandis que l'un des sociologues réalisait l'ethnographie et tissait des relations avec les réseaux associatifs et professionnels dans lesquels s'inscrit la Ferme, l'autre menait des entretiens, consultait les archives et accompagnait les réflexions en cours sur les questions de partage du foncier agricole. Le rôle et la place de chacun résultent de nombreuses négociations : entre sociologue-anthropologue expérimentée et jeune sociologue, notamment sur des pistes de problématiques, la répartition des rôles, des postures ainsi que des objets étudiés. Ensuite, il a été nécessaire de convenir des thèmes et des conditions de la recherche, entre les chercheurs et les néo-paysans, avant de se confronter à la matérialisation variable des différences de référencements socio-professionnels. La chercheuse chargée du travail d'archives, de documentation et d'entretien sur la Ferme et ses transformations bénéficia d'une distance physique plus importante avec le collectif, et par conséquent, avec les décisions sur les directions prises par le projet lors de rencontres informelles et micro-accords de principe. Les variations du temps passé sur place, de la participation aux activités agricoles et commerciales, ainsi que les liens qui se sont créés, ont pu générer des représentations d'engagements multiples dans le projet, en attribuant à chaque chercheur une légitimité différente.

#### *D'une participation collective active à la mise en retrait des chercheurs*

Ce n'est que par l'implication des chercheurs en tant « qu'actants » du développement du tiers-lieu (par la production de l'ouvrage et la diffusion de réflexions au long cours sur les projets de la Ferme observés), selon des temporalités plurielles, que cette recherche s'inscrit dans une participation citoyenne. Au fil des semaines, le projet d'écriture de l'ouvrage devient une activité propre à la Ferme, le collectif, en s'habituant à la présence de l'ethnographe et aux questionnements des chercheurs redéfinissant leur place (Wylie, 1968). C'est en s'emparant des savoirs expérimentiels

(Molinié, 2024) qui composent le quotidien de la structure qu'il a été possible de produire un récit et des résultats scientifiques sur l'organisation quotidienne de la Ferme et son fonctionnement. Dans ce cadre-là, la recherche participative produit un cadre d'analyse de nature hybride, alliant sphère académique et citoyenne, valable uniquement pour cette recherche. En témoignant de la complexité à tenir ensemble une posture de recherche engagée, des résultats académiques satisfaisants et des divers usages de la science par ses commanditaires, ce travail explicite la nécessité de se décaler et de s'adapter en permanence à la richesse de ce que fait la recherche de plein air, c'est-à-dire hors laboratoire confiné (Callon, Lascoumes et Barthes, 2001).

Enfin, une fois le récit publié, la diffusion de l'ouvrage fut laissée à l'entière charge des paysans et de l'association d'édition. Le distributeur dans leurs réseaux propres (librairies engagées, conférences, salons, etc.), ces derniers font ponctuellement appel aux chercheurs afin de participer aux événements (émissions radio-phoniques, présentations en librairie, interventions scolaires). Toutefois, la présence des auteurs est réduite au second plan, pour laisser la visibilité à la Ferme, témoignant d'un « lâcher prise » volontaire du devenir de l'ouvrage, qui appartient dorénavant à un univers hors académique. Un destin conforme au projet de recherche partagée, qui souhaitait la conception d'un outil actionnable articulant savoirs et pratiques citoyennes avec production de connaissances. Toutefois, ce choix répond d'un long cheminement pour les chercheurs que d'accepter que le savoir acquis dans une démarche de co-construction ne leur appartienne pas et que l'ouvrage puisse avoir une vie autonome.

### **Prise de recul sur l'expérience pour élargir la connaissance des tiers-lieux « nourriciers »**

Partir d'une recherche en plein air permet de nourrir les réflexions épistémologiques et méthodologiques qui orbitent autour du travail en tiers-lieux. Mais si l'intrication des savoirs participe à une production singulière, cette relation entre science et société favorise par ailleurs une définition plus fine, car ancrée, des tiers-lieux « nourriciers ».

#### *La recherche collaborative : une enquête expérientielle*

La recherche collaborative est apparue comme une aubaine pour la Ferme. Les chercheurs, alors perçus dans un rôle de conseillers, sont mobilisés pour leurs compétences, qui présupposent d'éviter de retomber dans certains pièges organisationnels vécus par le passé. Un moyen de justifier une recherche collaborative établie en réponse aux attentes socio-professionnelles. À partir des retours sur leur histoire, leur fonctionnement et leur organisation, les néo-paysans ont su se réappropriier les

interprétations sociologiques menées par les chercheurs, notamment en les mettant à contribution dans les réflexions collectives, vis-à-vis de certains projets (foncier agricole, intégration des salariés dans les réunions de pilotage, etc.). En retour, les savoirs expérimentiels des néo-paysans ont permis d'enrichir les connaissances scientifiques sur la compréhension de leurs métiers, leurs enjeux et les réflexions portées sur des thèmes comme la pénibilité au travail, l'attention au vivant, le travail du sol, la mise en commun des outils de travail, etc. Des appréhensions qui participent de nouvelles manières de faire de l'agriculture, afin de reconstruire un quotidien politique en s'émancipant du modèle capitaliste pour tendre vers une révolution agri-écologique (Pruvost, 2022). Pour la co-écriture de cet ouvrage, plusieurs outils de participation furent étudiés. Diverses propositions furent avortées (ateliers d'écriture avec l'image à partir de dessins, reportages photographiques, écriture de sous-sections, etc.) par manque de temps et potentiellement, sentiments d'illégitimité par certains néo-paysans. Mais face à la volonté de mettre le collectif à contribution afin de parvenir à un travail collaboratif plus engageant, d'autres moyens et espaces d'échanges et de concertations ont été mis en place. D'abord, afin de replacer la symbolique de l'enquête dans une démarche d'action citoyenne, un atelier fut réalisé, sur base de volontariat, avec les salariés de la structure. L'exercice s'est déroulé dans le local officiel d'accueil, « l'espace tiers-lieu », fraîchement construit, inaugurant le lieu de son premier atelier participatif. Celui-ci reposait sur la réalisation de « nuages de mots<sup>319</sup> » à partir de réponses individuelles, émises vis-à-vis de questions portant sur les représentations des membres sur le collectif. Plusieurs débats ont émergé de cet atelier : conditions de travail, esprit du lieu, rapports de genre... En permettant d'aborder des points de vue inexprimés lors de l'ethnographie et de l'enquête, les nuages de mot ont formé un pan complet de l'ouvrage, ancrant l'expression des représentations des membres associés et des salariés, dialogues, verbatims et représentations. Ensuite, toujours sur la base du volontariat, les fermiers prirent la plume pour partager des témoignages personnels et la conclusion de l'ouvrage. Celle-ci se compose de récits individuels, portant sur des sujets de leurs choix : le travail en commun, les tensions, leur vision de l'agriculture de demain, etc. Si la plupart des propos apportent un regard confortant l'analyse proposée, certains témoignages forment d'intéressants retours sur le travail d'enquête (saisonnalité de l'ethnographie, relativisation des perceptions et des vécus, etc.). Une critique citoyenne des travaux de recherche qui vient remettre en perspective les hiérarchies de pouvoir et de savoirs (Juan, 2019).

*Des écritures participatives : un maillage pour co-construire des savoirs*

Écrire à plusieurs mains est une des manières d'aboutir le travail mené et d'instruire de façon radicale les principes de co-construction des savoirs sur les tiers-lieux. Généralement, l'étape est réservée au chercheur, qui diffuse ses savoirs auprès de différents publics, vise à être validé par ses pairs (colloques, articles, ouvrages scientifiques) et évalué par les instances institutionnelles. La co-écriture tournée à la fois vers les communautés des tiers-lieux et le monde scientifique ne va pas de soi. L'écriture comporte des enjeux de pouvoir et de légitimation qui sont encore plus forts que ceux qui consistent à mener l'enquête avec les acteurs de tiers-lieux. Co-écrire implique de s'exposer professionnellement de façon différentielle. Pour les chercheurs, il s'agit d'accepter de se remettre au travail si les acteurs de terrain explicitent leur mauvaise compréhension des écrits (trop théoriques, jargonneux, etc.). De plus, il est possible que la communauté scientifique ne reconnaisse pas la méthode de production de connaissances si elle estime que celle-ci n'est pas assez critique ou distanciée, qu'elle se concentre trop sur la société civile et qu'elle ne s'aligne pas suffisamment sur les cadres académiques. Essayer de combiner et de symétriser les connaissances grâce à une rédaction et une validation collaborative représente un défi qui présente des enjeux distincts pour les diverses parties prenantes.

Il s'agit de considérer que le principe d'une co-écriture éclaire une volonté partagée de sortir de la zone de confort professionnelle de chacun. Les démarches de recherche aboutissant à une écriture participative ne sont pas les plus courantes, bien que l'on en retrouve dans certains travaux (Fournier de Crouy, *et al.*, 2023) car elles se doivent de prendre acte des diverses manières d'écrire (dessins, bandes dessinées, images animées, etc.) en fonction des publics auxquels la recherche s'adresse. Avec les acteurs de la Ferme, la phase d'écriture de l'ouvrage fut le produit de débats et discussions, mais une fois le récit construit, de nouvelles négociations ont eu lieu avec l'éditeur : conservation de normes d'écritures universitaires (références, définitions, etc.), ordre des chapitres, allègement du récit pour correspondre à un profil « tout public », compromis entre neutralité d'écriture et valorisation du collectif et de son projet, etc. De fait, des prémices du projet à la diffusion de l'ouvrage, la collaboration a nécessité diverses phases d'échanges et débats afin de produire un résultat convenant à l'ensemble des parties prenantes.

*L'hybridation des savoirs : levier d'une définition des tiers-lieux*

En somme, la recherche participative répond d'une reconfiguration des frontières entre savant et citoyen en ancrant les chercheurs dans l'action et en visibilisant les savoirs expérientiels des acteurs des tiers-lieux. Les différentes manières de concevoir et de mettre en œuvre ces démarches reposent sur l'établissement d'un

projet commun, résultat de diverses négociations, produit de réflexions portant sur les protocoles d'enquête en « situation », mais surtout issu d'un cadre d'analyse singulier et propre à chaque démarche participative. Que nous enseigne cette étude de cas sur les tiers-lieux « nourriciers » en général et surtout, quelle réflexion peut-elle mettre au travail sur leur différenciation ? Cette recherche avec une ferme collective permet-elle de réfléchir à la différenciation de types de tiers-lieux « nourriciers » ? Un élargissement ?

L'enquête présentée ici explore une forme d'hybridation des savoirs, intégrant leur nécessaire instabilité et l'inconfort qu'elle peut susciter, pour les différentes parties prenantes, au même titre qu'elle permet, sans doute, le renforcement d'un pouvoir d'agir distribué de façon différenciée. Cette recherche a permis, d'une part, d'acquérir de meilleures connaissances sur ce type de ferme collective, et d'autre part, de poursuivre la réflexion sur les résultats de recherches collaboratives. Pour le collectif de la Ferme, le travail a instruit une prise de recul par rapport à leur mode de fonctionnement, tout en rendant possible le partage de leurs expériences vers d'autres néo-paysans, à l'aide d'un livre propre à leur logique d'innovations permanente. Pour le public de lecteurs, celui-ci espère faire émerger de nouveaux types de connaissances. Sans doute reste-t-il à éclairer, entre autres, ce que produit la labellisation (Fabrique de territoires, Manufacture de proximité) pour des tiers-lieux chez les acteurs concernés.

406

Nous confortons la notion de « tiers-lieu nourricier » en les distinguant autour de deux configurations privilégiant les transitions écologiques (Gendron, 2015 ; Glémain, Billaudeau, 2022) : l'une porte sur des « tiers-lieux des transitions agri-alimentaires écologiques », quand l'autre configuration traite des « tiers-lieux de solidarité et de transition alimentaire ». Ces deux dénominations, désignent les tiers-lieux « nourriciers » aux croisements des dimensions des transitions agricoles et alimentaires (Rouillé d'Orfeuil, 2018). La constitution des « tiers-lieux des transitions agri-alimentaires écologiques » ne se réalise pas dans une temporalité éphémère (Maurines, 2024 ; Grenier *et al.*, 2020) ; les recherches menées sur des fermes collectives<sup>320</sup> montrent que celles-ci sont animées par la viabilité de leur projet. L'une des caractéristiques de la viabilité et celle d'instruire une temporalité longue pour animer et développer leur projet de ferme. Ces « tiers-lieux des transitions agri-alimentaires écologiques », qui reposent donc sur le développement et le maintien de l'agriculture biologique et paysanne dans les territoires, portent attention aux relations entre humains et non-humains.

Dans les territoires ruraux ou péri-urbains, ces structures se focalisent davantage sur la production agri-écologique, en se positionnant dans une activité économique

---

320. C'est le cas dans différents tiers-lieux organisé autour d'une ferme comme le Centre Agroécologique « La Rivoire » (42), le 100<sup>e</sup> Singe (31), la ferme des Volonteux (26), la Martinière (42).

alternative à l'agro-industrie, notamment en fermes collectives (Posta et Maurines, 2023 ; Hevezi, 2022) : comme c'est le cas avec la Ferme des Volontoux. Il peut s'agir aussi d'espaces qui concentrent une pluriactivité, où la production agricole n'est qu'une des dimensions et où cohabitent, par exemple, des espaces de formation, des ateliers de développement personnel, des événements agri-culturels, etc.

Cependant la configuration en « tiers-lieux de solidarité et de transition alimentaire » reprend la catégorie répertoriée par une recherche-action participative menée par le LERIS avec le réseau InPACT (2019-2021). Celle-ci a exploré des tiers-lieux « nourriciers » à l'échelle de six territoires, en s'intéressant aux problématiques d'accès à l'alimentation des personnes en situation de précarité (Sherrer, 2022). Ce type de tiers-lieux, corroboré par différents travaux sur l'émergence de projets de sensibilisation, de distribution et de consommation alimentaire de produits dits « de qualité » auprès de publics en situation de vulnérabilités, a pour objectif de lutter contre les injustices alimentaires. Il vise à favoriser des processus de démocratisation alimentaire et le pouvoir d'agir citoyen (étudiants, migrants, habitants de quartiers populaires, personnes âgées et/ou isolées) (Maurines, 2024). Il s'agit de constituer des collectifs stables pour changer les pratiques alimentaires et sécuriser les publics vulnérables. Sur les « tiers-lieux de solidarité et de transitions alimentaires » urbains, les chercheurs et acteurs du tiers-lieux peuvent parfois se former aux méthodes de l'éducation populaire. Ces méthodes participatives sont mobilisées pour associer des publics dits « éloignés » des questions d'alimentation de qualité. Un autre type de transfuge de savoir-faire est visible, celui de la réappropriation de méthodes classiques d'enquête qualitative et quantitative par les acteurs de terrain. Il en va de même pour la méthodologie de recherche du « *food transect*<sup>321</sup> » (Buyck, 2019) largement utilisée dans les tiers-lieux et autres structures collectives porteuses des transitions alimentaires et ce, sans présence obligatoire des chercheurs.

### **Conclusion. Les tiers-lieux « nourriciers » : d'un objet incertain à la recherche d'une symétrie entre sciences et sociétés**

Le concernement (Brunel, 2008) en faveur des tiers-lieux « nourriciers » est en hausse depuis 2010, favorisé par les crises sanitaires et environnementales. Toutefois, la dénomination de tiers-lieux « nourriciers » reste floue, variable et non stabilisée quelles que soient les parties prenantes qui instruisent son développement (associations, chercheurs, fondations, etc.). En croisant les recherches existantes avec l'enquête auprès de la Ferme des Volontoux, nous avons proposé deux configurations : « Solidarité et transitions alimentaires » et « Transitions agroalimentaires

---

321. Food transect : méthode de recherche participative constituée à partir d'une marche d'observation. L'enquête est menée sur un territoire délimité à partir d'un tracé et invite ensuite à un retour d'expérience individuelle et collective qui donne lieu à un débat collaboratif.

écologiques ». Ces configurations, selon nous, résument les résultats de la recherche et reflètent les pratiques des tiers-lieux « nourriciers » qui s'engagent dans la mise en œuvre de transitions dans les zones urbaines et rurales.

Les recherches participatives forment ainsi un support privilégié de compréhension des tiers-lieux « nourriciers » en tant qu'espaces d'expérimentations multiples. Ces initiatives nécessitent, selon nous, une posture d'investigation qui incite les chercheurs à prendre part à leur objet d'étude. Le processus de recherche collaborative qui sous-tend l'élaboration de notre ouvrage sur ce tiers-lieu « nourricier » que constitue la Ferme nous permet de confirmer, à l'instar de Juan (2021), que le chercheur doit s'engager dans une démarche réflexive constante et en constante évolution. Par l'adaptation des postures, des méthodes et des réflexions, les chercheurs réinterrogent leur place, leur rôle dans la recherche et sur les effets que celles-ci produisent. Un protocole qui vient questionner les standards de production scientifique du fait d'une pluralisation des systèmes de savoirs aux logiques d'une « finalité émancipatrice-militante ».

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aigron, C. (2020). « La terre comme commun », Coopérative tiers-lieux, *Revue sur les Tiers-lieux*, 6.
- Bazin, H. (2018). « Récit d'une recherche-action en situation », *Cahiers de l'action*, p. 51-52.
- Birlouez, E. (2019). « L'évolution de la perception de la qualité alimentaire », *INRAE Productions Animales*, 32(1), p. 25-36.
- Boucas, Y. (2023). *À rebours des Tiers-Lieux. Enquête sociologique sur le pouvoir d'agir en Tiers-Lieux*. Mémoire de Master 2 Recherches en Commun et Transitions territoriales (dir.) B. Maurines, Université Lyon 2, 256 p.
- Brunel, P. (2008). « De l'usage raisonné de la notion de « concernement » : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire », *Natures Sciences Sociétés*, 16(4), p. 317-325.
- Burret, A. (2021). « La politisation des tiers-lieux », *Multitudes*, 83, p. 208-214.
- Buyck, J. (2019). « Une méthode innovante de recherche participative : le food-transect », *L'agriculture urbaine, quelle place dans le système alimentaire grenoblois?*, Grenoble, France.
- Carrel, M. (2013). *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Éditions.
- Chateauraynaud, F. & Debaz, J. (2019). « Agir avant et après la fin du monde, dans l'infinité des milieux en interaction », *Multitudes*, 76, p. 126-132.
- Callon, M., Lascoumes, P. & Legales, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain*, Paris, Seuil.
- Coopérative Tiers-lieux (2020). *Revue sur les Tiers-lieux*, 6, 40 p.
- Desclaux, D. (2021). « Le temps dans les recherches participatives », *Rapport Inrae-Novae, Sciences et Recherches participatives à l'Inrae, numéro spécial*, 1, p. 102-108.
- Deverre, C. & Lamine, C. (2010). « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Économie Rurale*, 317, p. 57-73.
- Fournier de Crouy, N., Martin, C. & Raguenaud, G. (2023). « Tiers-lieux : des espaces pour expérimenter les transitions socio-environnementales », XXIII<sup>e</sup> Congrès de la SFSIC « La numérisation des sociétés », Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC); Médiations informations communication arts (Mica, Université de Bordeaux). Juin, France.
- Gendron, C. (2015). « Sociologie de la transition : quelle société post-écologique? », *Cahier de recherche sociologique*, p. 58.

- Ganne, B. & Glysi-Safa (2015). *Les creux du social – de l'indéterminé dans un monde se globalisant*, Paris, L'Harmattan.
- Ghasarian, C. (2002). *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Armand Colin.
- Glémain, P., Billaudeau, V. (2022). « Les tiers-lieux de transition sociétale en région Ouest de la France : penser un "transitio-mètre" pour comprendre leurs effets transitionnels au niveau local », *Norois*, 3-4, 264-265, p. 139-155.
- Granchamp, L., Lamine, C., Berthomé, G.-E.-K., Tuscano, M. & Jenatton, M. (2023). « Démocratie alimentaire et approches sensibles dans la transition écologique », *Lien social et Politiques* : « L'alimentation, un enjeu de justice sociale : mouvements alimentaires, politiques publiques et inégalités », 90, p. 377-399.
- Grenier, C., Ibrahim, R. & Duprat, L. (2020). « Comment organiser un tiers-lieu éphémère pour favoriser l'émergence d'innovations institutionnelles ? Le cas d'un pôle d'opérateurs de services à domicile », *Innovations*, 61(1), p. 89-115.
- Houiller, F. (2016). « Les sciences participatives en France, état des lieux, bonnes pratiques et recommandations », Rapport de la mission Sciences Participatives, 63 p.
- Ison, R., Collins, K., Colvin, J., Jiggins, J., Roggero, P. P., Seddaiu, G., Steyaert, P., Toderi, M. & Meziere, D. (2021). Sciences et Recherches participatives à l'Inrae, rapport Inrae-Novaenuméro spécial 01, 145 p.
- Juan M. (2021). « Les recherches participatives à l'épreuve du politique », *Sociologie du travail*, [En ligne], vol 63(1), mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars, consulté le 12 avril.
- Lallement, M. (2015). *L'Âge du faire. Hacking, travail, anarchie*, Paris, Seuil.
- Lamine, C. & Chiffolleau, Y. (2012). « Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis », *POUR*, 3-4(215-216), p. 85-92.
- Malinowski, B. (1963). *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard.
- Martin, C. & Pereira, C. (2021). « Les tiers-lieux, espaces d'expérimentation du commun ? », *Territoires contemporains, l'essor des biens communs. Une analyse pluridisciplinaire des communs*, 15 p. [En ligne]. <https://hal.science/hal-03518084>
- Maurines, B. (2024). « Les communautés agri-alimentaires viables, un renouvellement des communs ? », *Vertigo*, « Écologisation de l'agriculture et de l'alimentation : renouvellement et perspective pour la sociologie de l'environnement », hors-série, 39.
- Molinie, M. (2024). « Gais savoirs et savoirs malins : les savoirs expérimentiels selon celles et ceux qui les vivent et les fabriquent », *Rhizome*, 88-89, p. 25-33.
- Posta, N. & Maurines, B. (2023). *Aux champs les Volonteux. Une ferme collective, un tiers-lieu nourricier*, Valence, Éditions Repas, coll. « Pratiques utopiques ».
- Pruvost, G. (2022). « La démocratie du faire », Expérimentations démocratiques, pratiques, institutions, imaginaires, Presses Universitaire du Septentrion, p. 29-42.
- Rhéaume, J. (2019a). « Savoir(s) », dans Delory-Momberger, C. (dir.), *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*, Toulouse, Érès, coll. « Questions de société », p. 155-157.
- Rhéaume, J. (2019b). « Pouvoir d'agir », dans Delory-Momberger, C. (dir.), *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*, Toulouse, Érès, coll. « Questions de société », p. 127-129.
- Rouille d'Orfeuil, H. (2018). *Transition agricole et alimentaire, la revanche des territoires*, C. Leopold Mayer, IRG.
- Sherrer, P. (2022). « Des tiers-lieux au service de nouvelles solidarités alimentaires », *Cahiers de l'action*, 58(1), p. 16-26.
- Wylie, L. (1968). *Un village du Vaucluse* (trad. de l'anglais par Céline Zins), Gallimard, Paris.
- Zielinski, M. (2021). *Ouvrir les dispositifs environnementaux : Tiers-lieux, livings labs des opportunités pour les sciences ouvertes*. Mémoire de Master 2 Socio-anthropologie appliquées au développement local (dir.) Florian Charvolin, Université Lyon 2.